

**Conseil d'Administration du 18 février 2016**

**Résolution n° 2016/10- CA**

**Représentation du Parc national des Ecrins aux commissions locales de l'eau**

Le Conseil d'Administration,

Vu le décret 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux SAGE

Vu les débats en séance,

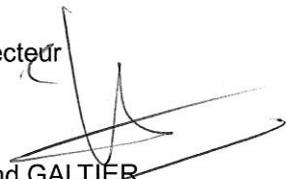
Décide :

1. Monsieur Julien GUILLOUX est désigné comme représentant du Parc national des Ecrins à la commission locale de l'eau (CLE) Drac-Romanche,
2. Monsieur Julien GUILLOUX est également désigné comme représentant du Parc national des Ecrins à la commission locale de l'eau (CLE) Drac-Amont
3. Le directeur fera connaître la présente délibération aux présidents et secrétariats des instances concernées.

Le Président

  
Bernard HERITIER

Le Directeur

  
Bertrand GALTIER